



# Tarif réseau électrique Marché Libre 2025



# 2025 - Pully - Tarifs réseau électrique pour le marché libre

## Electricité consommée

## Réseau régional et national



swissgrid

### Energie Suisse

### Energie Romande

Tarifs	Energie Suisse		Energie Romande		HP ct/kWh	HC ct/kWh	Abonnement Fr/mois	Puissance Fr/kW/mois
	HP ct/kWh	HC ct/kWh	HP ct/kWh	HC ct/kWh				
BT Pro A	Prix et horaire dépendant de votre contrat avec votre fournisseur d'énergie électrique				9.60	7.50	65.00	5.70
BT Pro B					8.23	6.13	65.00	9.10

## Taxes publiques

Taxes fédérales	2.3 ct/kWh
Réserve hivernale	0.23 ct/kWh
Taxe cantonale *	0.6 ct/kWh
Emolument cantonal	0.02 ct/kWh
Emolument communal	0.70 ct/kWh
Taxe communale spécifique <sup>*1</sup>	1.03 ct/kWh
Taxe communale spécifique <sup>*2</sup>	0.40 ct/kWh
TVA	8.10%

**Les tarifs ci-dessus sont exprimés en CHF, hors taxes et hors TVA 8.1 %**

**HP** : heures pleines / **HC** : heures creuses / **BT** : basse tension

La composante puissance s'applique à la puissance maximale ¼ horaire mesurée au cours du mois

\* Taxe non assujettie à la TVA

<sup>1</sup> Pour le financement de l'éclairage public

<sup>2</sup> Pour le soutien aux économies d'énergie et énergies renouvelables

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités

# Composition des prix

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :

## Énergie électrique

Montant pour l'électricité fournie (dépend de votre contrat de fourniture d'électricité au marché libre).

## Utilisation du réseau régional

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.

## Utilisation du réseau national

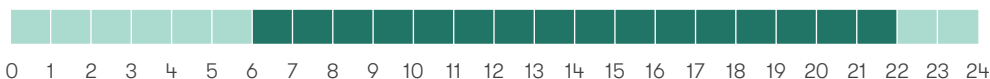
Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.

## Taxes publiques et émoluments

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

# Heures pleines / Heures creuses

Lundi à dimanche



■ Heures pleines

■ Heures creuses

NB: les horaires de votre contrat spécifique d'électricité dépendent de votre fournisseur et peuvent donc varier.

# Profils de consommation

**BT Pro A:** ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible durée d'utilisation de la puissance (DUP\*). Il s'applique lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3000 heures par année.

**BT Pro B:** ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP\* est supérieure à 3000 heures par année.

*\* DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle ¼ horaire moyenne (kW). Le profil DUP Faible ou DUP Haute est automatiquement appliqué lors du calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.*